

Questions orales

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, aucune demande d'essai du missile de croisière nouvelle génération n'a été adressée au Canada jusqu'à présent. Si nous en recevons une, nous l'étudierons en temps opportun. Quand la députée aura fini de lire ces exemplaires du *Washington Post*, peut-être pourrait-elle me les faire passer.

* * *

LES PÊCHES

L'ACCORD FRANCO-CANADIEN—DEMANDE D'ANNULATION

L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans qui a présenté toutes ses excuses à Terre-Neuve pour ne pas l'avoir consulté. Le premier ministre de Terre-Neuve a renvoyé ces excuses au gouvernement en déclarant: «Peu importe qu'il ne m'ait pas consulté avant de liquider la boutique, ce qui compte c'est que vous avez liquidé la boutique». Je voudrais demander au ministre, au nom du premier ministre provincial et de tous les pêcheurs côtiers durement pénalisés par cette décision si le ministre est prêt, maintenant, au nom du gouvernement, à revoir et à annuler cette entente pernicieuse conclue avec les Français?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, ce qui est vraiment sidérant, et qui doit être profondément irritant pour les Terre-Neuviens, c'est qu'un député de Terre-Neuve puisse prétendre que nous devrions mettre fin d'une façon ou d'une autre à une entente qui offre la meilleure perspective de solution...

Des voix: Oh, oh!

M. Siddon: ... Qui ouvre la voie à la solution d'un problème qui se pose depuis longtemps et qui coûte aux pêcheurs de Terre-Neuve et du Labrador des millions de dollars chaque année, à savoir la question non résolue de la frontière dans le secteur 3PS, et en même temps la négociation d'une entente de pêche provisoire pour régler une fois pour toute le problème de la surpêche des Français dans cette zone contestée.

M. Rompkey: Il n'y a pas que des députés. Le premier ministre de Terre-Neuve a dit qu'il fallait l'annuler sinon ce serait un désastre pour l'industrie de la pêche. Et il parlait au nom de tous les pêcheurs côtiers et de tous les habitants de cette province.

LA DÉSAPPROBATION DES TERRE-NEUVIENS

L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador): En fin de semaine, j'ai entendu le ministre dire à la télévision que cet accord pouvait être modifié si les Terre-Neuviens ne l'approuvaient pas. Le ministre prendra-t-il maintenant la seule décision honorable consistant à abroger cette entente avec la France?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, la réponse est non parce que nous n'avons rien donné dans le cadre de cet accord. Je voudrais que les députés de l'opposition cessent de répandre l'idée que nous avons cédé quelque chose puisque tout ce que nous avons accepté, c'est de discuter avec la France, au cours des 11 prochains mois, des concessions, en admettant que nous aurons à faire des concessions, qui seraient le prix à payer pour avoir soumis à l'arbitrage d'une tierce partie le différend frontalier qui nous oppose depuis si longtemps à la France concernant la souveraineté sur les eaux territoriales à proximité de Saint-Pierre-et-Miquelon. C'est la seule concession importante que nous avons faite. Nous croyons qu'elle se révélera avantageuse pour Terre-Neuve et pour toute la région de l'Atlantique.

● (1430)

LES NAVIRES DE LA MARINE FRANÇAISE—LA NOUVELLE D'UNE MENACE D'ENTRÉE DANS LES EAUX CANADIENNES

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et Océans. Vendredi, M. Buchanan, le premier ministre de Nouvelle-Écosse, a déclaré avoir entendu dire que les Français se prépareraient à envoyer des navires de leur Marine nationale, avec leurs chalutiers, dans les eaux canadiennes. Le ministre peut-il le confirmer? A-t-il l'intention de faire face à cette menace ou s'apprête-t-il à agir de nouveau comme une chiffre molle?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je peux confirmer que je n'ai rien entendu dire de tel. Si la France employait cette tactique dans un dossier aussi délicat, je trouverais cela très étonnant et très regrettable.

LA SURPÊCHE DES NAVIRES FRANÇAIS

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Pêches. Comme cet accord ne s'attaque pas au problème fondamental de la surpêche à laquelle les Français se livrent dans les eaux canadiennes, malgré l'accord conclu, le ministre peut-il nous dire ce qu'il compte faire pour remédier à la situation? Quelles mesures précises compte-t-il prendre pour mettre fin à la surpêche?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, pour la France, il ne s'agit pas des eaux canadiennes.

M. Rodriguez: Elle se trompe!

M. Siddon: Les Français revendiquent ces eaux. Pour cette raison, nous devons nous en remettre à un arbitrage obligatoire. Ce conflit découle du traité conclu en 1972 entre le Canada et la France. Tant que les limites des eaux territoriales ne seront pas fixées une fois pour toutes, il serait prématuré de prétendre comme le député, que ce problème très grave peut être réglé d'un coup de baguette magique.